



Ordre Infirmier : Non Merci !

*Infirmières, infirmiers rackettés !
Sud appelle à boycotter la cotisation !
Et à entrer en résistance !*

Non, Non, Non... Nous n'avons pas à payer Pour avoir le droit de travailler !

Non au racket, non aux ordres, non pour payer pour travailler, c'est NON, NON, NON ! 36 millions d'euros pour financer les déplacements et autres frais somptuaires d'un ordre qui n'aura d'autre fonction que de tenir la profession en laisse.

SUD Santé Sociaux appelle toutes les infirmières et infirmiers des secteurs public, privé et médico-social à la résistance !

75€ pour la première année et ensuite l'ordre est libre de fixer le montant de la cotisation.

La présidente de l'ordre a déjà fait savoir que cette cotisation était nettement inférieure à celle des autres pays européens...

Aussi, ne nous leurrons pas toutes les justifications seront trouvées pour s'aligner...

Les infirmières et infirmiers ne veulent pas d'ordre

→ **Cet ordre est illégitime** : seuls 13,5% des infirmiers ont voté pour élire les conseillers... qui pour le plus grand nombre sont cadres de santé.



→ **Cet ordre est inutile** : Le code de déontologie est déjà inscrit dans le code de la santé publique

→ **Cet ordre est dangereux** : la mise en place du pôle juridique aura essentiellement pour but, d'être pour la profession une nouvelle instance disciplinaire, se rajoutant pour les salariés aux commissions de discipline pour la fonction publique hospitalière, aux avertissements, blâmes et licenciements, permis par le code du travail, pour le secteur privé, ainsi qu'aux tribunaux, à la moindre erreur ...

La triple peine est sur les rails !

Durant tout le mois de septembre, l'ensemble des infirmières et infirmiers ont reçu un dossier d'inscription à leur adresse professionnelle... Plusieurs milliers de dossiers ont été déposés ou détruits devant les DDASS, dans la semaine du 30 septembre.

Par cet acte de désobéissance, les infirmiers (ères) sont entrés en résistance contre un ordre qu'ils et qu'elles refusent !!

Nous sommes plus de 500 000 !

Nous avons la force du nombre, organisons-nous collectivement !

Refusons l'ordre même pour 0€

Exigeons son abrogation!

Cotisations : NON !

Augmentation de salaire : oui !

Augmentation des effectifs : oui !

Amélioration des conditions de travail : oui !